



En accident de travail mais voudrais demissionner

Par **jennini**, le **03/11/2008** à **12:12**

Bonjours , rnrnJe voudrais poser une question toute simple , peut on demissionner tout en etant en accident de travail ?? rncar je trouve pas la reponse .rnrnMerci

Par **adama**, le **03/11/2008** à **13:10**

Bonjour,rnrnPour votre cas , il est préférable d'attendre la guérison ou consolidation de votre état pour décider de l'attitude à adopter.rnrnIl appartient au médecin de déterminer objectivement si vous pouvez continuer à travailler, dans ce cas vous pouvez présenter votre lettre de démission avec respect du préavis,pour pouvoir bénéficier de tous vos droits, et éventuellemnt faire d'autres demandes dans d'autres structures;rnrnou alors qu'à l'issue de votre maladie vous avez perdu vos aptitudes à travailler, ici ce sera l'employeur qui vous licenciera avec tous vos droits, préavis, etc.